



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**  
**du lundi 16 octobre 2023 à 19 h à Pau**

**Présents :** Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Yves ÉMENT, Hervé LTKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

**Votants = 14**

La séance est ouverte à 19 h 13.

**ORDRE DU JOUR :**

- I. Enregistrement de la décision prise par consultation électronique
- II. Modification du règlement intérieur
- III. Préparation de l'assemblée générale (AG) 2023 : budget et bilan 22-23, prévisionnel 23-24, préparation du rapport d'activités, temps réservé aux commissions et groupes
- IV. Rôle des responsables des commissions, groupes et permanences
- V. Activités des commissions, groupes et permanences
- VI. Informations
- VII. Questions diverses
- VIII. Calendrier

**I - ENREGISTREMENT DE LA DÉCISION PRISE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE**

Le compte rendu du CA du 5 juin 2023 a été approuvé le 11 juin à l'unanimité, via Framadata.

**II - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (RI)**

Un travail préparatoire a été effectué au sujet du registre de protection des données par Françoise DALIGAUX avec l'aide d'une adhérente travaillant à la CNIL. Ces dernières ont été invitées à la réunion de la commission Statuts-règlement intérieur du 7 septembre afin d'apporter un éclairage pertinent à la réflexion. La commission a profité de la révision nécessaire pour apporter quelques améliorations au RI.

**Les modifications proposées par la commission Statuts-règlement intérieur sont les suivantes**

- L'ajout d'un sommaire et d'un court préambule définissant l'objet du RI.
- La modification de la durée de conservation des données personnelles.
- La requalification en « document spécifique » au lieu de « annexe au RI » de la procédure d'organisation des AG et des règles de fonctionnement du groupe Flore.
- Pour le groupe Balisage, la rectification de la signification de l'appellation PR et du nom de la FFRandonnée, des précisions sur les interventions.
- La redéfinition de la durée de conservation des données personnelles.
- Des précisions dans la partie relative aux sorties, concernant les comptes rendus de sortie.

**Sorties découverte**

Le point 7 de l'annexe relative aux sorties est à revoir car il ne correspond pas à la pratique. La commission Sorties-formation réunie le 13 octobre propose de remplacer les phrases « Elle pourra s'inscrire à une sortie limitée s'il reste de la place. Son inscription sera confirmée le jour limite pour l'inscription des adhérents » par : « Que la sortie soit complète ou non, la permanence veillera à contacter son chef de file afin qu'il accepte d'inscrire la (les) sortie(s) découverte en surnombre. »

Un long débat des administrateurs a souligné les difficultés liées à cette modification. D'une part le problème principal semble être le nombre de personnes en sortie découverte dans la même sortie, il y en a eu jusqu'à quatre dans la même randonnée. Cela a parfois posé problème. D'autre part il paraît excessif de faire appeler les chefs de file par la permanence chaque fois qu'une personne s'inscrit en sortie découverte. Les commissions Sorties-formation puis Statuts-règlement intérieur proposeront une nouvelle formulation lors du prochain CA.

**Vote des modifications du règlement intérieur proposées par la commission Statuts-règlement intérieur  
Pour à l'unanimité**

**III - PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)**

**1 – Adoption des comptes 2022-2023**

<b>RECETTES</b>	Réel 21/22	Réel 22/23	Écart
Cotisations	16 150	<b>17 276</b>	1 126
Subventions reçues	2 950	<b>2 950</b>	0
Ventes programmes	1 087	<b>1 124</b>	37
Assurance Albingia	1 744	<b>1 608</b>	-136
Dons	1 000	<b>877</b>	-123
Produits financiers	184	<b>488</b>	304
Locations et divers	297	<b>200</b>	-97
Produits exceptionnels	0	<b>2 276</b>	2 276
<b>TOTAL A - RECETTES</b>	23 412	<b>26 799</b>	3 387

<b>DÉPENSES</b>	Réel 21/22	Réel 22/23	Écart
Achat énergie, divers	865	<b>862</b>	-3
Fournitures de bureau entretien	694	<b>619</b>	-75
Charges locatives	2 313	<b>2 498</b>	185
Maintenance matériel informatique	926	<b>866</b>	-60
Services extérieurs, divers	73	<b>552</b>	479
Formation	360	<b>320</b>	-40
Programmes	1 831	<b>2 001</b>	170
Assurances	2 521	<b>1 741</b>	-780
Frais assemblée générale	0	<b>133</b>	133
Repas réunions	247	<b>845</b>	598
Timbres	120	<b>120</b>	0
Telecom/internet	1 248	<b>1 255</b>	7
Salaires net	7 684	<b>7 319</b>	-365
Charges sociales	4 870	<b>4 460</b>	-410
Cotisations et divers	480	<b>512</b>	32
Amortissements	98	<b>414</b>	316
Charges exceptionnelles et antérieures	0	<b>3 229</b>	3 229
<b>TOTAL B - DÉPENSES</b>	24 330	<b>27 746</b>	3 416
<b>RÉSULTAT A-B</b>	-918	<b>-947</b>	29

Les dépenses et les recettes ont augmenté mais pas l'écart entre elles. Cela est dû :

- pour les dépenses, au versement de la prime de rupture conventionnelle et au paiement des charges sociales qui avaient été différées pendant le covid,
- pour les recettes, au reversement partiel par sa bénéficiaire de la prime de rupture conventionnelle et à la reprise de la provision pour les charges sociales pendant le covid.

Le programme papier est certes une « vitrine » des APNP, il est apprécié dans les forums d'associations. Mais son coût augmente tous les ans et les ventes ne suivent pas. Les encarts publicitaires ne font plus recette. Sa production prend beaucoup de temps et ils ne sont plus à jour dès leur parution. Sa suppression après le numéro 247 sera évoquée lors de l'assemblée générale et une décision sera prise par le CA qui suivra.

La subvention versée par la ville de Pau (1 750 €) ne couvre pas les frais de location du siège administratif. Celle de Tarbes (400 €) ne couvre pas les factures de fluides mais le loyer est gratuit.

Le PnP nous accorde une subvention de 800 € à terme échu.

Les recettes des cotisations ont augmenté. Cependant le solde total des recettes moins les dépenses est à nouveau négatif (moins 947 €) en 2022-2023.

**Vote pour l'adoption des comptes 2022-2023 qui seront présentés dans le rapport financier à l'AG  
Pour à l'unanimité**

## **2 – Budget prévisionnel 2023-2024**

<b>RECETTES</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>
Nombre d'adhérents estimé	<b>480</b>	450
<b>RESSOURCES PROPRES</b>		
Cotisations	<b>18 200</b>	18 000
Subventions	<b>3 000</b>	3 050
Ventes de programmes	<b>1 500</b>	1 500
Assurances Albingia	<b>1 600</b>	1 800
Produits financiers	<b>100</b>	100
Produits des locations	<b>130</b>	0
Dons divers et apports	<b>900</b>	1 000
Reprise sur réserves	<b>0</b>	3 550
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>25 430</b>	29 000

<b>DÉPENSES</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>
Achat matériel de montagne	<b>0</b>	0
Fournitures de bureau	<b>700</b>	1 000
Entretien	<b>200</b>	200
Charges locatives Pau	<b>2 570</b>	2 350
EDF Tarbes	<b>1 000</b>	800
Maintenance matériel informatique	<b>1 000</b>	1 000
Formation	<b>800</b>	800
Programmes	<b>2 000</b>	1 800
Assurances	<b>1 800</b>	2 000
Frais assemblée générale	<b>300</b>	200
Repas réunions	<b>780</b>	500
Timbres	<b>0</b>	50
Télécom/Internet	<b>1 450</b>	1 400
Salaires nets	<b>7 500</b>	9 500
Charges sociales	<b>4 500</b>	6 000
Cotisations et divers	<b>330</b>	300
Amortissements	<b>500</b>	1 100
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>25 430</b>	29 000

**Vote pour l'adoption du budget prévisionnel 2023-2024 qui sera présenté dans le rapport financier  
Pour à l'unanimité**

### **3 – Bilan 2022-2023**

<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amortissement.</b>	<b>Net</b>
Site internet	7 051	3 972	<b>3 079</b>
Matériel de bureau	5 080	5 080	<b>0</b>
Matériel informatique 65	1 784	1 784	<b>0</b>
Mobilier 65	3 982	3 982	<b>0</b>
Matériel de montagne	1 877	1 360	<b>517</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>19 774</b>	<b>16 178</b>	<b>3 596</b>
Dus à recevoir	800		<b>800</b>
Charges à payer	0		<b>0</b>
Crédit Mutuel	32 061		<b>32 061</b>
Caisse d'Épargne	18		<b>18</b>
Caisse siège social	214		<b>214</b>
<b>Total créances</b>	<b>33 093</b>	<b>0</b>	<b>33 093</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>52 867</b>	<b>16 178</b>	<b>36 689</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Brut</b>		<b>Net</b>
Fonds associatif	29 841		<b>29 841</b>
Réserve actions culturelles	5 500		<b>5 500</b>
Réserve aide Crédit Mutuel	2 000		<b>2 000</b>
Dus fournisseurs et avances	255		<b>255</b>
Produits constatés d'avance	40		<b>40</b>
<b>Perte 2022/2023</b>	<b>-947</b>		<b>-947</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>36 689</b>

**Vote pour l'adoption du bilan 2022-2023 qui sera présenté dans le rapport financier à l'AG  
Pour à l'unanimité**

### **4 – Rapport d'activités**

Comme l'an dernier, le rapport d'activités sera préparé et présenté par la secrétaire générale d'une manière globale avec cette année un focus sur la communication, à la demande du président. Les rapports d'activités de chaque commission, groupe, permanence et du site internet, rédigés par leur responsable, seront repris intégralement en annexe 1.

### **5 – Organisation**

Appel à candidature pour le CA et la commission d'Appel : envoyé aux adhérents mardi 10 octobre.

Date limite pour candidater : jeudi 26 octobre à minuit.

Envoi des convocations : au plus tard le vendredi 3 novembre.

Mise à disposition des adhérents des rapports : au plus tard le vendredi 10 novembre.

Organisation de l'accueil et des émargements : Françoise CAVALIER et Pascale LATKOWSKI.

Organisation du moment convivial après l'AG : commission Festivités. L'association offre l'apéritif. Le buffet sera dressé par les membres de la commission et approvisionné par les aimables adhérents.

### **5 - Déroulement**

Après l'adoption de rapports (moral, d'activités, financier), une pause de 10 à 15 minutes sera organisée. Elle permettra aux adhérents qui le souhaitent de rencontrer les responsables (et des membres) de chaque commission et groupes qui prendront place sur le pourtour de l'amphithéâtre.

Les adhérents pourront postuler immédiatement. Les responsables de ces instances transmettront les noms des nouveaux membres éventuels à la secrétaire générale à l'issue de l'AG.

Après l'AG Jean-Louis REY dédicacera son livre «Les porteurs du Pic du Midi de Bigorre ».

## **IV – RÔLE DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS ET GROUPES**

Suite au changement de secrétaire administrative, il est nécessaire de mieux formuler voire modifier le travail que doit prendre à sa charge chaque commission. En particulier certaines tâches remplies par la secrétaire devront maintenant être effectuées par les bénévoles des commissions.

Le responsable de chaque commission, groupe, permanence coordonne le travail de son équipe et en rend compte au Conseil d'administration. Il assure le recrutement des bénévoles nécessaires à l'accomplissement de ses tâches, qui sont développées ci-dessous.

### **1 – Commission Communication**

- L'organisation des différents événements de rayonnement. Elle doit coordonner l'organisation avec d'autres : forum des associations avec les permanences, Eldorando avec la commission Sorties-formation...
- La tenue et la mise à jour de la page Facebook.
- L'élaboration et la mise en ligne des bandeaux du site.
- L'élaboration des affiches, flyer, photos des vœux et tout document de rayonnement.
- La recherche et l'information des adhérents sur les avantages procurés chez les commerçants.
- L'élaboration du programme papier : choix de la photo de couverture, montage, mise à jour des articles, lien avec l'imprimeur...

La mise en ligne sur le site internet des APNP des bandeaux et d'autres documents (comptes rendus...) nécessite des compétences et droits d'accès. Actuellement cette mission repose depuis longtemps sur deux personnes qui ne sont pas forcément membres de cette commission. Cette activité a besoin de renfort.

### **2 – Commission Festivités**

- Elle organise et coordonne l'aspect logistique des activités de cohésion (assemblée générale, pots, galette des rois, repas de cohésion, soirées photos, apéritifs...) qu'elle prévoit. Elle les inscrit au programme comme toutes les autres activités.
- Elle organise les conférences.

### **3 – Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées (PnP)**

- Elle garde le lien avec le PnP.
- Elle représente l'association aux réunions organisées par le PnP. Exemple : Conseil économique social et culturel (CESC).
- Elle centralise l'organisation, la coordination et le suivi de toutes les activités de l'association qui ont un lien avec le PnP (festival Image Nature, montagne propre, points noirs...).
- Elle provoque une réunion annuelle de point de situation/bilan avec le PnP. Cette réunion a lieu en début d'année civile.

### **4 – Commission Sorties-formation**

- Elle coordonne l'élaboration du programme : vérification des saisies des chefs de file, validation du programme, suivi et validation des sorties "au fil de l'eau", suivi et validation des séjours "hors programme".
- Elle assure le tirage au sort des inscriptions aux séjours : planification, organisation.
- Elle réalise un suivi des comptes rendus des sorties ainsi que des statistiques sur les sorties.
- Elle garde le lien avec les encadrants de l'association.

### **5 – Commission Statuts -règlement intérieur**

- Elle rédige les modifications à appliquer dans les textes de l'association.
- Elle propose en continu les modifications nécessaires des textes en fonction de l'évolution de l'association et de la réglementation.

## **6 – Commission d'Appel**

Cette commission est particulière, ses membres sont élus par l'Assemblée générale. Prévus à l'article 7 des statuts, elle examine la contestation éventuelle d'une décision, prise par le Conseil d'administration, d'exclure un adhérent pour motif grave.

## **7 - Permanences**

- L'accueil et le renseignement des adhérents et des personnes intéressées par l'association.
  - Les adhésions.
  - Le suivi des inscriptions aux sorties : sorties découverte, point de rendez-vous...
  - Les statistiques sur les adhérents.
  - La tenue des locaux d'accueil : propreté, sécurité.
- La permanence de Tarbes est chargée de la diffusion des sorties vers les médias.

## **8 - Groupe Flore**

- Il s'efforce de mettre la botanique à la portée de tous, d'une manière attractive.
- Il travaille avec le PnP pour les programmes qui peuvent concerner l'association.

## **9 – Groupe Balisage**

- Il sensibilise les adhérents au balisage.
- Il organise et met au programme le balisage au profit de la FFRandonnée.

## **10 – Groupe Référents**

Il est l'interface entre les personnes en situation de handicap visuel ne pouvant s'inscrire facilement aux activités et l'association. Il fait remonter leurs problèmes et organise leur prise en compte dans les meilleures conditions possibles.

## **V – ACTIVITÉS DES COMMISSIONS, GROUPES ET PERMANENCES**

Les responsables de commission, groupe et permanence doivent penser à avertir la secrétaire générale de toutes les activités et réunions qu'ils réalisent.

**1 - Commission Festivités** – Responsable : Élisabeth LABAT  
Représentante du CA dans la commission : Chantal MENAUD

La journée grillades à Bernadaus, avec deux sorties le mercredi 6 septembre a réuni 29 participants, organisateurs inclus. Depuis plusieurs années, bien que d'accès un peu difficile et disponible uniquement le mercredi c'était le seul lieu possible. Lors de la réunion des encadrants Reine FERNANDEZ a suggéré une alternative vers Cabanac (65) avec des randonnées de Piémont. Un lieu de même type serait à trouver dans les Pyrénées Atlantiques.

La commission organisera l'apéritif offert et le buffet des participants à l'AG le 18 novembre.

**2 - Commission Communication** – Responsable : Bernard CANUT-ROCAFORT

Les membres de la commission ont représenté les APNP dans diverses manifestations pour faire connaître l'association, avec le soutien des permanences 64 et 65.

- Samedi 16 et dimanche 17 juin : Rencontres de la Vie associative de la ville de Pau à l'Espace Prévert.
- Samedi 10 et dimanche 11 juin : Braderie sports et loisirs d'été au Parc des expositions de Tarbes.
- Samedi 9 et dimanche 10 septembre : Forum des associations, halle Marcadieu à Tarbes.
- Samedi 16 septembre : Forum des associations, au Parc des expositions à Pau.

La commission s'est réunie le 13 octobre. Elle a notamment fait le point sur les différentes manifestations, organisé la réalisation du prochain programme papier et sélectionné quatre photos pour sa couverture.

### **3 – Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées (PnP)** – Responsable : Didier DABBADIE

#### Reconstruction du refuge de Barroude

Janick CAZAUBON et Didier DABBADIE ont participé aux réunions du comité de pilotage les 14 juin et 12 juillet. Le projet a connu une nouvelle étape avec la fin de la phase 1 du concours d'architecte et la désignation de quatre mandataires le 5 octobre.

#### Fiche « Points noirs »

Jean-Marie DELADERRIÈRE a demandé une mise à jour :

- de cette fiche dans sa partie « Faune domestique », en ajoutant les adresses électroniques des chambres d'agriculture qui contacteront l'éleveur concerné, ce qui sera plus simple que de tenter de le faire soi-même
- de la page « Identification animaux d'élevage » (dans ACTIVITÉS/Conseils-aux randonneurs).

Françoise DALIGAUX a réalisé ces mises à jour.

Didier DABBADIE a représenté l'association à la réunion du Conseil économique, social et culturel (CESC) du PnP le 27 juin. Il a fait de même à l'inauguration de la nouvelle Maison du Parc national et du val d'Azun à Arrens-Marsous le 30 septembre avec Serge MAS. Hervé LATKOWSKI sera à l'inauguration de la Maison du Parc d'Etsaut le 26 octobre.

Deux sorties ont été proposées avec un garde-moniteur du PnP cet été.

### **4 – Groupe Flore** – Responsable : Janick CAZAUBON

#### 24 heures de la biodiversité le 10 juin à Saint-Lary-Soulan

Le groupe Flore a participé

- aux animations sous chapiteau avec deux jeux de société créés par Janick CAZAUBON sur le thème de la botanique : le Jeu de l'oie de la botanique et une nouveauté, un jeu de dominos sur les fleurs des Pyrénées.
- avec une sortie menée par Janick CAZAUBON et Élisabeth LABAT.

Les sorties botanique ouvertes à tous ont connu un bon succès au printemps et en été.

Une nouveauté à venir : sortie d'automne sur les arbres.

La prochaine réunion ABC le 24 octobre définira les sorties à Arudy, Lys et Sévignacq-Meyracq.

### **5 – Commission Sorties-formation** – Responsable : Thierry COUMEL

#### Réunion des encadrants le 15 septembre (Voir le compte rendu pour plus de détails)

Elle a abordé notamment les points ci-dessous.

- La nécessité de maintenir un bon investissement des encadrants et autres bénévoles pour maintenir une dynamique positive dans l'association.
- La présentation des nouveaux encadrants.
- L'arrivée d'une nouvelle secrétaire administrative, Laurence MARHIC, ce qui nécessite une redistribution des tâches. Il est envisagé de charger les chefs de file de prévenir eux-mêmes les inscrits à leur sortie s'ils l'annulent.
- L'alerte des secours en montagne.

#### Réunion de la commission le 13 octobre (Voir le compte rendu pour plus de détails)

Elle a traité les sujets ci-dessous.

- Acceptation de la candidature de Christian LAULHÈRE comme chef de file, de Jean-Jacques CAZALA, Jean-Pierre JOLY, Henri Pierre MANSOULAS et Josiane SCHLEXER comme serre-files.
- Procédure de modification des sorties : elle reste inchangée en raison d'un problème technique. La liste des inscrits disparaît dès que la sortie est annulée sur le site. Si les chefs de file ne l'enregistrent pas avant, ils n'y ont plus accès.
- Prise en charge des tirages au sort par la commission Sorties-formation.
- Mise à l'essai de séjours ajoutés en cours de programme : proposition acceptée par le CA.
- Vérification et validation des sorties au prochain programme. Décision d'un appel à inscrire des sorties supplémentaires pour combler les jours sans.
- Discussion sur les points de rendez-vous à Pau qu'il faudra régler prochainement.
- Sorties découverte : nécessité de revoir les conditions d'inscription.

### Sorties de cohésion

Peu de sorties et d'inscrits à la rando café du 64 en juin et aux grillades début septembre. Les randos café de septembre dans le 65 ont eu lieu après la réunion de la commission et eu plus de succès avec une cinquantaine de participants grâce à l'ajout de sorties. Il semble nécessaire de trouver d'autres formules. Des sorties coordonnées peuvent s'organiser dans la même zone avec des niveaux différents pour créer un meilleur « brassage » des adhérents.

**6 – Groupe Balisage** – Responsable : Jean-Marie DELADERRIÈRE  
Représentant du CA dans le groupe : Yves ÉMENT

Un nouveau membre : Thierry COUMEL.

### **7 – Groupe Référents**

Représentant du CA dans le groupe : Didier DABBADIE

La personne malvoyante qui avait pris un Pass Rando a adhéré. Depuis, une sortie a pu se réaliser avec deux référents dont sa compagne. La suivante n'a pu aboutir faute de référents disponibles. Dans l'immédiat, la permanence de Tarbes continue à se charger de lui trouver des référents. Une bénévole s'est portée volontaire pour reprendre la responsabilité de ce groupe et le redynamiser.

**8 – Commission Statuts-règlement intérieur** – Responsable : Yves ÉMENT

Voir la partie II.

### **9 – Permanences**

Les permanences doivent se coordonner afin de donner le même discours aux adhérents. Il faut donner des consignes aux bénévoles qui arrivent. Il faut connaître parfaitement notre règlement pour éviter les erreurs (des sorties découverte inscrites en niveau 4 voire 5). La période des inscriptions est toujours très active.

Tarbes – Responsable : Chantal MENAUD

Deux bénévoles assurent conjointement les permanences.

Douze personnes font partie de l'équipe dont quatre nouvelles bénévoles.

Le feuillet du radiateur du rez-de-chaussée qui est défaillant se poursuit.

Pau – Responsable : Catherine LAURENS

Douze dont deux nouvelles bénévoles arrivées en octobre.

## **VI - INFORMATIONS**

### **Journées d'échange avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises**

Coordonnées par Serge MAS, elles ont eu lieu du mardi 12 au jeudi 14 septembre avec un programme très riche. Les APNP devront relever le défi d'organiser des rencontres aussi intéressantes lorsqu'ils recevront nos amis Ariégeois l'an prochain.

### **Festival Image Nature du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à Cauterets**

Les APNP étaient présents. Janick CAZAUBON, Didier DABBADIE et une adhérente, membre du groupe Flore ont animé des ateliers pour les scolaires sur le thème des glaciers le vendredi 29 septembre.

### **Ateliers numériques**

Six encadrants à Pau en juin, quatre encadrants, deux bénévoles et deux adhérents à Tarbes en septembre ont participé aux ateliers numériques organisés par la vice-présidente avec le soutien indéfectible de notre ancienne salariée.

Après une présentation du monde numérique et, bien sûr, du site internet refondu des APNP, ces ateliers ont permis de répondre aux questions, de dispenser quelques conseils et d'établir des échanges fructueux.

### En forme à Pau

Certaines des activités proposées ont été mises sur le site. Elles étaient ouvertes à un large public paalois. Neuf bénévoles des APNP ont donné de leur temps, mais l'organisation a montré des défaillances. Les personnes inscrites qui se sont présentées étaient toutefois satisfaites.

### Indicateurs de suivi de la vie de l'association au 13 octobre 2023

- Adhérents : 390 adhérents dont 219 du 64, 169 du 65, 2 du 75.  
(le 14 octobre 2022 : 375 dont 186 du 64, 183 du 65, 2 du 75, 4 hors Pyrénées)
- Nouveaux adhérents : 69 dont 48 du 64, 20 du 65 et 1 du 75)  
(le 14 octobre 2022 : 68 dont 38 du 64, 30 du 65)
- Non-renouvellements : 146 dont 74 du 64, 66 du 65, 2 du 75, 4 hors Pyrénées  
(le 14 octobre 2022 : 127 dont 81 du 64, 43 du 65, 2 du 75, 1 hors Pyrénées) ;

### VII – QUESTIONS DIVERSES

#### Point de départ des covoiturages

Un bénévole a attiré l'attention d'un administrateur : des adhérents lorsqu'ils s'inscrivent à une sortie indiquent des lieux très divers dans le 64 non prévus sur le programme (exemple une boulangerie). La permanence de Pau vérifiera la validité du lieu de départ indiqué par l'adhérent qui s'est inscrit. Plus généralement les points de départ devront faire l'objet de décisions, sur l'abandon ou non de l'expérimentation de l'arrêt à Nousty et le ou points de départ à Pau, lors du prochain CA.

### VIII - CALENDRIER

- Samedi 18 novembre : assemblée générale, à 16 h, Bourse du Travail de Tarbes
- Lundi 20 novembre : conseil d'administration, 19 h, Cité des Pyrénées
- Janvier 2024 : réunion bilan avec le PnP
- Janvier 2024 : galette ailleurs qu'à la Mairie de Tarbes ?

**Le prochain conseil d'administration aura lieu le lundi 20 novembre 2023 à 19 heures à Pau**

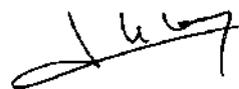
La séance est levée à 22 h 44

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY